

RAPPORT FINANCIER ANNEE 2021

Ce rapport financier concerne le fonctionnement annuel plus les remboursements des inscriptions pour « Supertramp » et l'organisation du concert de Vesoul et du projet « Messie » de Haendel.

LES CHARGES

Deux lignes budgétaires importantes :

Achats :

L'année 2019 a permis de faire quelques réserves suite à l'abandon du projet *Supertramp* et des 60 choristes sur 109 qui ont généreusement renoncé au remboursement des frais d'inscription liés à ce projet. La fédération les remercie.

Cette somme de 4580 € a ainsi permis à la fédération d'investir. Une sono, un pupitre de chef, une lampe pour piano et des porte-partitions ont prouvé leur utilité pour les répétitions et le concert (*Missa pro defunctis* de R. Real et l'*Hallelujah* de Haendel) du 25/09/2021 à Vesoul. Ce matériel sera largement utilisé dans les futurs projets.

Le projet « *Messie* » qui vient d'être abandonné a occasionné quelques dépenses avec l'achat des fournitures (papier, baguettes de reliure, couverture ...) pour la réalisation des partitions de cette œuvre. Les fournitures restantes seront utilisées ultérieurement. Les partitions imprimées (50 pour le chœur des individuels) sont pour l'instant stockées en attendant une éventuelle reprise de ce projet.

Autres services extérieurs :

La somme élevée est principalement due aux dons : déplacements des membres du CA et rémunération des 150 heures passées sur les partitions du *Messie*. Ces chiffres n'ont aucune incidence sur le résultat financier puisqu'ils figurent également dans les produits mais ils permettent une déduction fiscale pour les bénéficiaires.

LES PRODUITS

Adhésion des chorales :

Pour raison de pandémie, les chorales n'ont pas eu d'activités durant une bonne partie de l'année 2021 et n'ont pas nécessairement renouvelé leur adhésion : seulement 24 chorales pour un total de 747 choristes. En 2020, 30 adhésions avaient été enregistrées. Bienvenue à la chorale « Le Chemin du Son » de Besançon sous la direction de Marie-Line Aubry qui a rejoint la FCFC en 2021.

Subventions :

Une subvention de 2383 € a été attribuée par le CD de la Haute Saône pour le concert de Vesoul.

Une subvention de 1000€ a été obtenue de la part de la Cité de la Voix pour le projet *Messie* ; en raison de l'abandon du projet, elle sera reportée sur le prochain.

Dons :

Les 2 premières lignes n'ont aucun impact sur le bilan

La 3^{ème} ligne concerne la participation du public lors du concert de Vesoul.

Ce bilan financier laisse un déficit de 4348,85 €.

BILAN DU CONCERT DE VESOUL LE 25/09/2021

Ce concert n'était pas prévu dans le prévisionnel 2021 car l'organisation en a été décidée début 2021.

Subventionné à hauteur de 2383 € par le Conseil Départemental de la Haute Saône, ce projet est déficitaire -2450,97 €. Ce fait est dû aux achats (sono...) réalisés pour le bon déroulement des répétitions et des concerts à venir.

PREVISIONNEL 2022.

Ce budget **n'est pas équilibré** puisqu'il prend en compte le nouveau projet qui s'étale sur 2022 et 2023 et, pour avoir les ressources nécessaires pour 2023, les demandes de subventions sont faites cette année.